

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-545341

59269



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule

1072

Société

Actif

Pensionnée

Autre

Nom & Prénom

Ben Youcef Abdellmajid

Date de naissance

04-02-52

Adresse

toujours la même

Tél. :

06 21 92 09 12 8

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation

Nom et prénom du malade

Age

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie

pour maladie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 10/02/2021

Signature de l'adhérent(e) :

B

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/10/21	C 3 ①	300 MT		INP : 1234567890 Professeur Abdellatif BENHABIB Pneumo-Phlébologue 416, Bd. Abdellatif Benhabib, 1er Etage N°5 Rés. Anouar Casablanca, 24 - Casablanca Télé : +212 522 99 65 24 - Casablanca ICE : 002051431000012

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
REPO 2021	11/10/21	641,00

ANALYSES ET RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. KABBAI Hassan Rue Al Manzil 4, Immeuble A, 2ème Etage Anouar Casablanca, 24 - Casablanca Télé : +212 522 99 16 37	25/10/2021	B 250,00 D 11,00 T 25	300,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
<img alt				

PPV: 79DH70
PER: 11/23
LOT: J3108

Cardioaspirine 100 mg/500mcg
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118000 090280

Professeur Abdelaziz

Ancien Professeur de l'Enseignement à la Faculté de Médecine et de Casablanca

Diplômé A.F.S.A. (Attestation de formation)

Spécialisée Approfondie, Hôpital Beaujon, Paris)

Pléthysmographie avec D.L.C.O. / Gaz d'air 25.01.2021



شهادة التدريب المتخصص

يجون، باريس

بية / قياس الأوكسجين في الدم

LOT 201179
EXP 04/2023
PPV 140.00DH

Casablanca, le
Mr BENYOUSSEF ABDELMAJID

الدار البيضاء، في

1 - DCURE FORT

1 ampoule tous les 15 jours x 03 mois

2 - AZIX 500

un comprimé le premier jour puis 1/2 cp par jour x 6 jours

3 - VITAMINE C SANS SUCRE

1 le matin, pendant 10 jours.

4 - CARDIOASPIRINE

1 comprimés par jour, pendant 1 mois.

5 - ZINC 50 MG

2 par jour, pendant 10 jours.

6 - BIOVANIC 500

1 par jour, pendant 7 jours.

7 - ORADEXAN .5 MG

Prendre 4 comprimés le matin, à midi et le soir, pendant 3 jours, ensuite 03 cp x 3 par jour x 03 jours
ensuite 02 cps x 3 par jour x 3 jours
puis arrêt

8 - OEDES 40 MG

1 par jour, pendant 2 mois.

OEDES 40mg
28 gélules
6 118000 083207

6 118000 410065
BioVanic 500 mg
7 Comprimés
Deva Pharmaceutique

LOT: MO448
PER: 12/2022
PPV: 87,00DH

Samia RAIS
Bd. Emile 201A, 8
Rue de Casablanca
Casablanca
Rue ALBERT Premi
el: 052245175

Professeur Abdellaziz BAKHATAR
Pneumo-Allergo
16, Bd. Abdellaziz BAKHATAR
Anoual Capital Center
* 212 522 390 24
Tél: 00205143700012

LOT : 201297
UT AV: 09/2025
PPV:14,30DH

LOT N°:

LOT : 201297
UT AV: 09/2025
PPV:14,30DH

LOT N°:

LOT : 201297
UT AV: 09/2025
PPV:14,30DH

LOT N°:

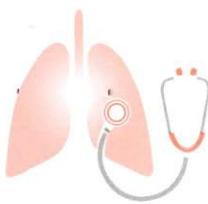
LOT : 201297
UT AV: 09/2025
PPV:14,30DH

LOT N°:

Professeur Abdelaziz BAKHATAR

Ancien Professeur de l'Enseignement Supérieur
à la Faculté de Médecine et de Pharmacie
de Casablanca

Diplômé A.F.S.A. (Attestation de Formation
Spécialisée Approfondie, Hôpital Beaujon, Paris)
Pléthysmographie avec D.L.C.O. / Gaz du sang



الدكتور عبد العزيز باخطار

أستاذ التعليم العالي سابقا

بكلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

شهادة A.F.S.A. (شهادة التدريب المتخصص

المعمق بمستشفى بوجون باريس)

قياس الوظيفة التنفسية / قياس الأوكسجين في الدم

Casablanca, le

25/01/2021

الدار البيضاء، في

M. B. Z. YOUSSEF.
ABDELMATID

Bogm.
Bogm.

Coind
(a)

244400
Bd. Anoual
Résidence Anoual Capital Center
Casablanca - Tél/Fax: (+212) 5 22 99 16 37

Professeur Abdelaziz BAKHATAR
Pneumo-Physiologiste et Allergologue
416, Bd. Abdellatif Ben Kaddour
Rés. Anoual Capital Center - 1^{er} Etage N°5
Tél: (+212) 5 22 99 24 24 - Casablanca
ICE: 002051431000012



مختبر ابن رشد للتحاليل الطبية LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES AVERROES

Dr. KABBAJ Hassan

Pharmacien Biologiste - Ancien Interne des Hôpitaux de MONTPELLIER
D.E.S.: Hématologie - Bactériologie & Virologie - Immunologie - Parasitologie & Mycologie - Biochimie Clinique



Nom & Prénom : **MR BENYOUSSEF ABDELMAJID**
Médecin prescripteur : **DR BAKHATTAR ABDELAZIZ**
Date du prélèvement : **25 / 01 / 2021**
Notre référence : **4UA25C800**
I.C.E. : **00165019 5000036**
I.F. : **42900700**

FACTURE N° 0120-1/21

Désignation des B : COVID B250.

Total des B : **250**
PC 1.34 + 25 : **300.00 DHS**

Arrêter la présente facture à la somme de :
TROIS CENT DIRHAMS 00 CTS.

مختبر ابن رشد للتحاليل الطبية
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES AVERROES
Dr. KABBAJ Hassan
Rés. Al Mawlid 4, Imm. A, 2ème Etage
Angle Bd. Abdelloumen & Bd. Anoual
Casablanca - Tél & Fax: 05 22 99 16 37